



NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2018/067

Genève, le 9 juillet 2018

CONCERNE:

Introduction en provenance de la mer

1. À sa 17^e session (CoP17, Johannesburg, 2016), la Conférence des Parties a renouvelé les décisions 16.48 à 16.51, Introduction en provenance de la mer.
2. Sur la base du rapport du Secrétariat à sa 69^e session (SC69 Doc. 36) et de la discussion qui a suivi, le Comité permanent a invité le Secrétariat à publier une notification demandant aux Parties de soumettre des informations sur les difficultés d'application de la résolution Conf.14.6 (Rev. CoP16), *Introduction en provenance de la mer* au-delà de la question de l'affrètement.
3. Afin de faciliter autant que possible les réponses des Parties, le Secrétariat a préparé un bref questionnaire qui figure en annexe de la présente notification, et que les Parties pourront utiliser pour préparer leurs réponses.
4. Le Secrétariat souhaiterait recevoir les réponses des Parties à cette notification au plus tard le **23 juillet 2018**, afin qu'il puisse les intégrer à son rapport au Comité permanent à sa 70^e session. Les réponses devront être envoyées à: radisavljevicd@un.org